

# Bouffe Curé !

Numéro très spécial

***Dans la série des reality shows de la Creuse libertaire, après l'épisode "██████ et les R-G" voici l'épisode "██████ et les curés".***

Ayant décidé de renier mon baptême, acte qui porte le doux nom d'apostasie, pour ne plus être compté parmi les chrétiens, j'ai écrit à l'évêque de Nice, lieu de mon baptême. Le chancelier de l'évêché en plus de me fournir la photocopie de mon acte de baptême avec la mention de mon apostasie, s'est fendu d'une lettre des plus torrides. Cette provocation ne pouvant rester sans réponse, j'ai joué son jeu et posté ma réponse aujourd'hui. A suivre...

M ████████

A monsieur l'évêque de NICE  
Evêché  
23 avenue de Sévigné  
06105 NICE Cedex 2

Monsieur l'évêque

Je soussigné ████████

Né le \*\*\*\*\* à NICE

Baptisé début \*\*\*\* en l'église St Jean Baptiste, 2 rue Alfred Mortier à Nice :

Vous serais reconnaissant de bien vouloir porter sur les registres de baptêmes en regard de mon nom, la mention "a renié son baptême par lettre du 6 février 2005 " et de me délivrer un "decicit" a fine" revêtu de votre sceau.

Ainsi sera rétablie la vérité que vous et moi respectons, et l'on évitera qu'au vu de mon nom sur ce registre je sois considéré comme appartenant à la communauté catholique.

De cette façon vos scrupules et les miens seront apaisés, et vos registres purs de toute ambiguïté.

Notez que légalement, l'Eglise ne peut refuser une requête de débaptisation, car elle serait passible de poursuites judiciaires au même titre que n'importe quelle secte.

Je vous remercie par avance de votre réponse et vous adresse, Monsieur l'évêque, toutes mes civilités.

Fait ████████, le 6 février 2005

PS. Je vous rappelle que la loi "Informatique et Liberté" du 06/11/1978 vous fait obligation d'adresser copie de tout document comportant des données personnelles à qui en ferait la demande.

## 2 – la réponse du ratichon

ÉVÊCHÉ DE NICE

Chancellerie

Nice, le 15 février 2005.

Cher Monsieur,

Monseigneur l'Évêque m'a transmis votre lettre du 6 février dernier et j'y réponds bien volontiers, même si votre décision me remplit de tristesse.

En effet, il s'agit d'un acte grave —renier son baptême— qui vous fait quitter la Communauté chrétienne et plus précisément, l'Église Catholique. Je souhaite à tout le moins que cette décision ait été préalablement bien réfléchie et libre, sans influence extérieure ou pressions morales.

Je respecte bien sûr votre décision, et vous prie de trouver ci-jointe copie de votre acte de baptême avec la mention de votre apostasie.

Cependant, je prends la liberté —sans aucune volonté de vous blesser ou de vous choquer— de vous partager quelques remarques ou questions à l'esprit :

- 1) Je vous rappelle d'abord, tout en respectant votre décision de quitter l'Église en reniant votre baptême, qu'il vous sera toujours possible, à quelque moment de votre vie, de réintégrer la Communauté chrétienne et de reprendre volontairement votre place au sein de l'Église (pour être franc, c'est ce que je souhaite de tout mon cœur).
- 2) L'Église n'a pas attendu la loi de 1978 ou la « CNIL » pour respecter la liberté de ses membres, même si c'est pour la quitter... Nous ne sommes pas une secte, grâce à Dieu ! L'Église respecte infiniment la liberté de ses enfants et la foi est toujours un acte libre. Non seulement votre décision est respectée, mais j'admire la clarté de votre démarche, et votre recherche —fort louable— d'une adhésion libre à ce que vous dicte votre conscience, et le rejet de toute ambiguïté.

J'espère ainsi que durant les années qui vont suivre, cette même Conscience, animée par une grande droiture, vous incite à rechercher toujours davantage la Vérité, à éliminer les faux obstacles, les préjugés ou les caricatures qui pour l'instant, vous font renier votre filiation divine acquise par le baptême.



3) Enfin, je me permets une question : vous évoquez le rétablissement de la vérité. Je serais bien curieux de savoir quels sont les motifs qui vous font apostasier ? Pour ma part, c'est bien la philosophie qui m'a amené au seuil de la Foi, et ensuite à mon adhésion libre au baptême que j'ai reçu dans l'Esprit Catholique à laquelle j'appartiens... Il est bien difficile pour moi de comprendre les motifs qui peuvent aboutir à l'inverse ! Expliquez-moi... A part le rationalisme franc-maçonnique, ou l'humanisme athée, j'avoue ne pas avoir d'autres intuitions !

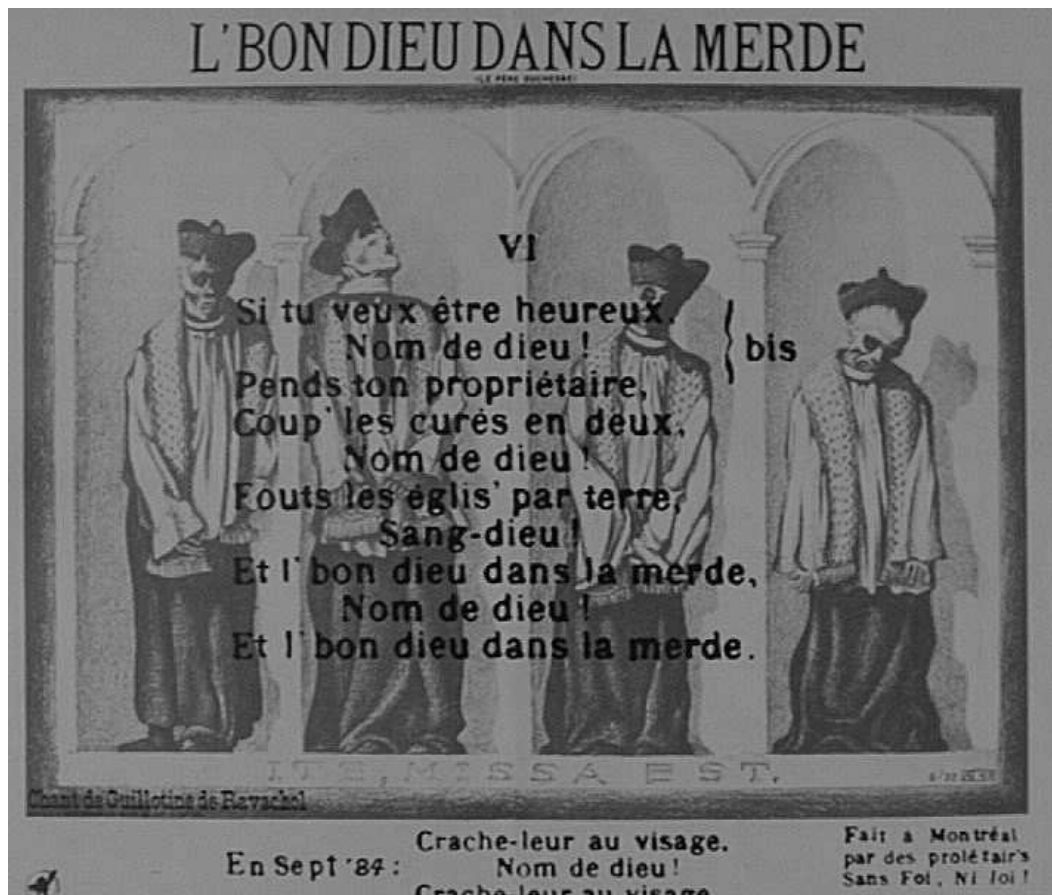
Je conclus ces quelques lignes en vous assurant —même si ça vous fait « ni chaud-ni froid»— de ma prière pour vous, à deux intentions :

- la première est que la gravité de votre acte qui entraîne votre excommunication, automatiquement, n'entraîne pas, pour vous, la perte de votre salut...
- la seconde est que, sur le chemin de votre vie, vous puissiez trouver quelqu'un qui vous aide à « lever » les obstacles qui, aujourd'hui, vous empêchent en conscience d'aimer le Christ et son Église, et de goûter l'immense bonheur d'être chrétien.

Restant bien évidemment à votre entière disposition pour discuter de tout cela ensemble, et vous confiant à la Miséricorde du Seigneur, je vous prie de croire, Monsieur, à mon profond respect.



### En bonus, une image pieuse



## 4 – droit de réponse

M. [REDACTED]

[REDACTED] 27 février 2005

A monsieur Stéphane Drillon  
Chancelier  
Evêché de Nice  
23 avenue de Sévigné  
06105 NICE Cedex 2

*Objet : votre courrier du 15 courant concernant mon apostasie.*

Cher monsieur,

N'écouter que mon anticléricalisme primaire j'aurais pu être tenté de ne pas vous remercier d'avoir pris en compte ma demande car ce geste ne traduit rien d'autre que votre devoir et votre professionnalisme, mais, bien qu'éduqué en dehors de l'église, je n'en ai pas moins intégré quelques rudiments de politesse. Je vous remercie donc d'avoir si promptement rayé mon nom sur vos listes de baptême.

Tout serait parfait dans le plus chaotique des mondes improbables si vous n'aviez assorti cet acte de considérations épistolaires et moralisantes qui ont bien failli troubler ma joie d'échapper enfin à la triste statistique de la superstition.

Certes vous me flattez en me supposant des motivations liées au « rationalisme franc-maçonnique » ou à « l'humanisme athée », et vous me voyez attristé que ma décision entraîne un prélat dans la voie du péché. Hélas vous oubliez un athéisme plus radical, un athéisme libertaire, qui de Diogène à nos jours éclaire la pensée des hommes libres (par « libertaire » vous pouvez entendre « anarchiste » si cela peut vous aider dans votre taxinomie inquisitrice).

Contrairement à ce que vous pouvez penser, le fait que vous priiez pour moi ne me fait pas « ni chaud, ni froid », cela me glace plutôt les sangs. Alors que j'étais benoîtement consigné sur vos listes d'ayant droit à l'opium du peuple et que comme quatre vingt dix pour cent de mes frères baptisés je menais une vie insouciant de "salut", vous et votre équipe d'intervention morale m'ignoriez superbement. Maintenant que je vous tire officiellement ma révérence vous prétendez vous occuper de moi. Je dois vous dire que je supporte mal cette ingérence dans ma vie privée et que je ressens cela comme une pression sectaire du plus mauvais aloi. Vous avez l'impudence de supposer que ma décision d'apostasie ait pu être prise à la légère ou sous l'influence de pressions extérieures, mais que faites-vous donc de différent en tentant de me soustraire à ce que vous nommez « faux obstacles, préjugés et caricatures » ?

Pourriez-vous garder le peu d'énergie qu'il vous reste pour abreuver de vos fadaïses votre troupeau de moujeons promis à l'abattoir de l'histoire, et les protéger du contact des loups noirs et rouges qui les guettent à l'heure du gouter.

Tenez pour acquis que ce contact avec vous est le dernier que je puisse souffrir sous peine de subir une crise d'hypertension dialectique.

Ni dieu ni maître

[REDACTED]

***A Suivre...***